

Échec en Licence 1 de droit

Par **Bobby**, le **22/10/2019** à **05:02**

Bonsoir, je suis actuellement en licence 1 (redoublement) de droit dans une université parisienne. Bien que ma première tentative "d'initiation" à la filière juridique fût un désastre et malgré un redoublement sans avoir validé aucune matière (ajourné), j'ai tout de même pris la (stupide?) décision de me réinscrire en droit. Seulement voila, les TD viennent de débiter dans mon université et font surgir en moi un début de dégoût de cette filière au point où je n'arrive même pas à bosser mon TD de droit civil (assez ardu soit disant passant). Dégoût qui je le précise tombe plutôt mal sachant que c'est le début de l'année et que j'ai eu de nombreux mois de vacance pour méditer sur cette réinscription ou non de ma première année en droit. Je doute que parler de ça sur ce forum m'apporte des solutions mais je souhaite seulement discuter de cela avec des personnes sachant que c'est totalement impossible dans mon entourage. Je ne sais strictement pas quoi faire et même si je sais qu'en université et surtout en première année il est rare d'avoir le "goût" de la discipline juridique qui est seulement ébauché de manière grossière en L1 mais, tout de même j'ai de sérieuse difficulté à me projeter à étudier durant 3 ou 5 ans ce domaine (disons le, difficulté à se projeter tout court dans l'avenir tout court, mais ce n'est pas le sujet de ce message). D'un autre côté je stresse énormément compte tenu du "retard" que j'ai par rapport à mes "camarades" qui sont déjà en seconde année universitaire pour la plupart, retard qui va encore se creuser avec ma réorientation possible uniquement pour l'année à venir. En clair : je suis désespéré.

Au plaisir de recevoir des réponses au sujet que j'ouvre.

Par **LouisDD**, le **22/10/2019** à **07:14**

Salut

Effectivement si vous avez du mal à vous mettre au travail, et du mal à envisager 3-5ans d'études dans le domaine, que vous n'avez pas de projet pro particulier nécessitant impérativement un cursus en droit, peut être faudra-t-il se réorienter.

Trois tempéraments :

Peut être votre souci vient il de votre méthode de travail ? A toute fin utile, je vous mets ça là : <https://www.juristudiant.com/forum/ma-methode-de-travail-t27834.html>

Ensuite, vous avez raison quand vous dites que la L1 c'est « pas vraiment du droit », en tout état de cause vous ne verrez pas TOUT le droit existant, il est toujours possible de découvrir des matières qui nous passionnent quasiment jusqu'en Master... mais c'est sûr que si rien ne

vous plaît ça paraît compliquer de se motiver pour continuer...

3-5 ans d'études, c'est quand on vise certains objectifs en particulier, mais sachez qu'avec une L2 vous pouvez prétendre à certains concours, administratifs notamment.

Un quatrième point non annoncé : il y a des personnes qui valident leur licence avec un/des redoublement(s) et qui vont en Master 2 quand même... et surtout l'âge est varié, j'ai vu des cas ou des camarades étaient plus jeunes que moi mais aussi plus vieux, pour 21 ans en L3 j'avais des camarades de 23 ans, on avait à la fac des étudiants anciennement salariés qui reprenaient les études à une 50aines d'années...

Enfin bref...

En tout cas vous avez bien fait d'en parler, ça vous soulagera d'avoir un peu de regards extérieurs, d'autant plus que ça a l'air compliqué d'en parler à vos proches.

J'espère vous avoir éclairé du peu que j'ai pu, en vous souhaitant la meilleure continuation possible

Par **Bobby**, le **22/10/2019** à **10:13**

Bonjour

tout d'abord je vous remercie d'avoir pris le temps de me répondre. Je ne savais pas que des concours administratifs étaient accessible à un niveau Licence 2. A l'origine j'étais rentré en droit avec en tête l'idée de passer le concours pour Officier de Policier Judiciaire mais il faut croire que ma motivation n'est pas suffisante étant donné que je flanche dès la L1. D'un autre côté votre message m'a redonné envie de persévérer. J'ai l'impression d'avoir une personnalité ambivalente ces derniers temps : une fois je me dis que c'est bon j'arrête (envie qui se manifeste curieusement toujours devant mes fiches de TD de droit civil... coïncidence?) et une autre fois c'est comme ci j'avais oublié que précédemment j'étais au désespoir et que je voulais fuir cette filière au plus vite.

Pour ce qui est ma méthode de travail j'admet moi même qu'elle est tout sauf correct et je jetterai volontiers un œil au lien que vous m'avez donné.

Enfin pour terminer j'aimerais vous demandez si vous n'aviez pas quelque conseil pour le droit civil car c'est la seule matière avec laquelle j'ai vraiment du mal.

Par **Yzah**, le **23/10/2019** à **21:43**

Bonsoir,

Qu'étudiez-vous actuellement en droit civil? Comprenez-vous bien vos cours? Ou le problème peut-il venir d'une mauvaise prise de notes?

Mon meilleur conseil est de faire des liens entre l'actualité et ce que vous étudiez. La politique se lit avec le droit constitutionnel, la vie quotidienne se relie au droit civil.

Par **Isidore Beautrelet**, le **24/10/2019** à **07:42**

Bonjour

[quote]

(envie qui se manifeste curieusement toujours devant mes fiches de TD de droit civil...
coïncidence?

[/quote]

Je vous rassure vous n'êtes certainement le seul à avoir ce genre de pensées. Moi-même il m'est arrivé de péter des câbles devant mes fiches de droit des obligations ou de droit fiscal ?

Le tout est de ne pas baisser les bras et de s'accrocher.

Par **Bobby**, le **24/10/2019** à **11:35**

Bonjour

[quote]

Qu'étudiez-vous actuellement en droit civil? Comprenez-vous bien vos cours? Ou le problème peut-il venir d'une mauvaise prise de notes?

[/quote]

On étudiait actuellement les grandes théories concernant la règle de droit (panjurisme, jusnaturalisme, positivisme juridique, etc...), bon ce n'était pas encore vraiment du droit civil et plus de la théorie général sur la règle de droit mais j'avais eu quelque difficulté mais il a juste fallut que je me mette un peu plus sérieusement au travail comme l'as souligné Isidore Beautrelet. Je vais suivre vos conseils et m'investir sérieusement dans mes études. Merci de vos conseils et de votre attention !

Par **Yzah**, le **24/10/2019** à **21:12**

Cela dit, je vous comprends. Les grandes théories de droit ne m'ont pas passionnées mais c'est utile plus tard pour mieux comprendre le reste de l'année.